

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

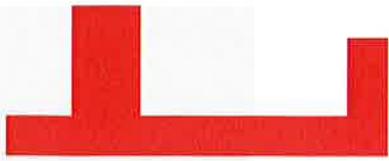
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 10556

Numéro SIREN : 632 013 843

Nom ou dénomination : GRANT THORNTON

Ce dépôt a été enregistré le 23/04/2019 sous le numéro de dépôt 12298



Ledouble

S.A. GRANT THORNTON

29, rue du Pont - 92200 Neuilly sur Seine

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

Ledouble SAS – 8, rue Halévy – 75009 PARIS

Tél. 01 43 12 84 85 – E-mail info@ledouble.fr

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables et à la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris

Société par actions simplifiée au capital de 514 400 €

RCS PARIS B 392 702 023 – TVA Intracommunautaire FR 50 392 702 023



Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SA GRANT THORNTON relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

> *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

> *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les créances clients, inscrites pour un solde net de 51 392 milliers d'euros au bilan au 30 septembre 2018, constituent un poste significatif du bilan. Comme indiqué en paragraphe « Créances » de l'annexe, elles sont évaluées pour leur valeur nominale et ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons revu les modalités de dépréciation de ces créances. Nos travaux ont consisté à nous assurer du bien-fondé des valeurs nettes comptables retenues, eu égard aux perspectives de recouvrement qui nous ont été communiquées par la direction, aux apurements constatés postérieurement à la clôture et aux réponses obtenues de nos demandes de confirmation de soldes auprès des clients. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Le chiffre d'affaires, inscrit au compte de résultat, pour un montant de 157 808 milliers d'euros, constitue un poste significatif du compte de résultat au 30 septembre 2018.

A l'aide des informations transmises, nous nous sommes assurés de la correcte application du principe de séparation des exercices sur cet agrégat. Nos travaux ont consisté à examiner par sondages, les taux de boni/mali constatés, les factures à établir, les produits constatés d'avance et le millésime des missions, à partir des informations communiquées par la direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les titres de participation et les fonds de commerce, dont les montants nets au bilan au 30 septembre 2018 s'établissent respectivement à 8.647.812 et 39.771.109 euros, constituent des postes significatifs du bilan. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition pour les premiers et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » et « Fonds commercial » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, à partir des informations historiques des entités et des éléments établis pour chacune des activités par la Direction générale, avec les informations de transactions comparables disponibles. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

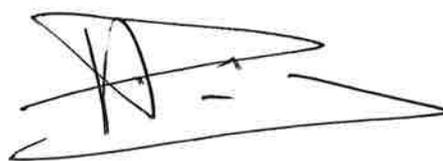
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 12 mars 2019

LEDOUBLE SAS



Agnès PINIOT

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	16 000	16 000		
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	1 294 040	817 627	476 413	532 623
Fonds commercial (1)	39 771 109		39 771 109	39 342 300
Autres immobilisations incorporelles	1 459 793	494 112	965 680	1 046 994
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	17 836	17 836		191
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	16 549 670	6 553 946	9 995 724	10 028 509
Immobilisations corporelles en cours	205 659		205 659	327 662
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	8 647 812		8 647 812	6 217 656
Créances rattachées aux participations	103 933		103 933	39 165
Autres titres immobilisés	1 828		1 828	1 828
Prêts	246 313		246 313	395 289
Autres immobilisations financières	436 106	12 073	424 033	449 619
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	68 750 098	7 911 594	60 838 504	58 381 836
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	331 921		331 921	432 244
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	55 453 556	4 061 873	51 391 683	49 254 915
Autres créances	10 932 628		10 932 628	8 723 228
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	95 262		95 262	488 562
Disponibilités	1 477 239		1 477 239	2 220 173
Charges constatées d'avance (3)	1 881 404		1 881 404	2 213 843
TOTAL ACTIF CIRCULANT	70 172 011	4 061 873	66 110 138	63 332 965
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	22 230		22 230	71 123
TOTAL GENERAL	138 944 338	11 973 467	126 970 872	121 785 925
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			109 949	16 524
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 297 184	2 297 184
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	8 770 694	8 770 694
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	229 718	229 718
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	14 655 223	13 683 052
Report à nouveau		-14 850
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 942 315	2 106 898
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	8 089	8 089
TOTAL CAPITAUX PROPRES	28 903 223	27 080 785
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 151 212	1 402 472
Provisions pour charges	2 280 688	2 614 279
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 431 900	4 016 751
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 471 361	20 782 550
Emprunts et dettes financières diverses (3)	21 617 783	18 654 747
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 309	41 078
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 663 695	18 405 506
Dettes fiscales et sociales	25 163 202	23 394 700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 077 070	662 000
Autres dettes	1 196 460	1 357 641
Produits constatés d'avance (1)	8 439 264	7 390 011
TOTAL DETTES	94 635 144	90 688 232
Ecart de conversion passif	605	157
TOTAL GENERAL	126 970 872	121 785 925
(1) Dont à plus d'un an (a)	19 407 821	15 447 284
(1) Dont à moins d'un an (a)	75 221 013	75 199 870
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	443 207	5 103 375
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	157 808 267	142 649 279
Chiffre d'affaires net	157 808 267	142 649 279
<i>Dont à l'exportation</i>	<i>8 454 595</i>	<i>7 103 028</i>
Production stockée		
Production immobilisée	114 157	
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 224 470	11 681 661
Autres produits	139 115	1 096 565
Total I	167 286 009	155 427 506
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	50 599 596	46 924 120
Impôts, taxes et versements assimilés	3 800 407	3 302 839
Salaires et traitements	73 962 437	68 752 001
Charges sociales	32 171 978	29 070 173
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 043 856	1 403 308
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 713 830	1 615 362
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	553 081	869 132
Autres charges	814 794	1 664 566
Total II	165 659 978	153 601 500
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 626 031	1 826 006
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	328 324	202 794
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	12 108	17 076
Autres intérêts et produits assimilés (3)	20 024	9 692
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	71 123	27 188
Différences positives de change	29 618	20 155
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 246	379
Total V	463 443	277 284
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	34 303	71 123
Intérêts et charges assimilées (4)	298 203	286 309
Différences négatives de change	81 974	28 465
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	414 480	385 898
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	48 963	-108 614
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 674 994	1 717 392

Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 210 120	48 797
Sur opérations en capital	75 834	3 613 024
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		378 895
Total produits exceptionnels (VII)	2 285 954	4 040 716
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	738 331	776 412
Sur opérations en capital	23 681	1 730 396
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	52 637	376 097
Total charges exceptionnelles (VIII)	814 649	2 882 906
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 471 305	1 157 811
Participation des salariés aux résultats (IX)	313 866	372 472
Impôts sur les bénéfices (X)	-109 882	395 832
Total des produits (I+III+V+VII)	170 035 406	159 745 505
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	167 093 091	157 638 607
BENEFICE OU PERTE	2 942 315	2 106 898
<i>(a) Y compris :</i>		
- <i>Redevances de crédit-bail mobilier</i>	171 185	184 312
- <i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		-970 421
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entités liées</i>	337 347	208 067
<i>(4) Dont intérêts concernant les entités liées</i>	42 224	47 870

Faits caractéristiques

L'année dernière notre société a pris part à une simplification de l'organisation juridique du groupe qui visait à le mettre en adéquation avec la réalité économique.

Cette restructuration a permis d'optimiser les coûts administratifs sans réduction d'effectif.

Cette année nous continuons cette optimisation, de la manière suivante :

- Acquisition des titres Red2Green détenus antérieurement par Grant Thornton & Associés en juillet 2018 pour un montant de 560 000€

- Transmission Universelle de Patrimoine :

o Red2Green

Le tableau ci-dessous synthétise les traitements retenus pour ces opérations dans les comptes sociaux :

Sociétés	Date de l'opération	Mali de confusion	Traitement comptable
Red2Green	28/09/2018	445 372	Bilan - Fonds de commerce

- Demande d'agrément pour récupérer les déficits de la société Red2Green.

Obtention de l'agrément n° 86 / 2018 le 22/11/2018, et imputation de ces déficits sur le résultat fiscal de Grant Thornton au 30/09/2018, pour un montant de 727 748€.

Règles et méthodes comptables**Désignation de la société : SA GRANT THORNTON**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 126 970 872 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 942 315 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Sa valorisation fait l'objet d'un suivi. En cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation. Ce poste comprend également le mali de fusion qui représente l'écart négatif entre l'actif net reçu de la société et la valeur comptable de la participation.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Logiciels : 1 à 5 ans
- * Constructions : 15 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 20 ans
- * Autres immobilisations incorporelles : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 6 ans
- * Matériel de bureau : 1 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 1 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficiaire de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent notamment les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

Le montant des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite fait l'objet d'une provision pour charges le cas échéant sous déduction des sommes versées à un fonds collectif de réserve.

Le calcul du montant des engagements prend en compte :

- Les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré,
- L'éventualité d'un départ à la retraite à 63 ans,
- La table de mortalité INSEE 2007/2009,
- Un taux de turn over déterminé par tranche d'âge, Insee 2016,
- La probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite.

Ce calcul fait l'objet d'une actualisation au taux de 1.5%.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice a été porté au crédit du compte 64790000 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

La créance de CICE définitive au titre de l'année civile 2017 d'un montant de 1 586 308 est imputée sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

La société a opté pour le traitement comptable suivant en matière de CICE.

Le CICE est comptabilisé en compte 64790000 conformément à l'avis ANC et représente un impacte de 1 407 418 euros.

Conformément aux recommandations législatives, le CICE est principalement destiné au financement de la compétitivité de l'entité :

- d'investissements sur des projets méthodologiques métiers et sur la refonte du système d'information,
- de l'extension de l'offre de formation,
- de l'optimisation du besoin en fond de roulement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne de titres est appréciée sur la base :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir ;
- De multiples de chiffre d'affaires.

Changement de méthode

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A Nouveau Grant Thornton	Apports - R2G 28/09/2018	Acquisitions	Sorties	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	41 969 077	77 530	790 652	296 317	42 540 943
- Site Internet	16 000				16 000
- Logiciels	1 213 168	77 530	268 246	264 903	1 294 041
- Fonds commercial*	39 342 300		445 373	16 564	39 771 109
- Autres Immobilisations Incorporelles	1 397 609		77 033	14 850	1 459 792
Immobilisations corporelles	15 705 809	969	1 754 416	688 027	16 773 167
- Constructions	17 836				17 836
- Agencements	10 041 841		1 157 316	284 526	10 914 631
- Matériel de transport	47 190				47 190
- Matériel de bur. et infor. & Mobilier	5 271 279	969	419 875	104 273	5 587 850
- Immobilisations en cours	327 663		177 226	299 228	205 660
Immobilisations financières	7 103 559		3 136 207	803 772	9 435 993
- Autres participations	6 256 822		3 062 941	568 018	8 751 746
- Autres titres immobilisés	1 828				1 828
- Autres immobilisations financières	844 908		73 266	235 754	682 419
Total des Immobilisations	64 778 445	78 499	5 681 275	1 788 116	68 750 103

* 445 373€ mali de confusion TUP Red2Green.

Fonds commercial

	30/09/2018
- Eléments achetés	1 228 725
- Eléments reçus en apport	38 542 384
Total du Fonds Commercial	39 771 109

Tableau des amortissements

	A Nouveau	Apports - R2G 28/09/2018	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	1 047 160	70 387	489 945	279 753	1 327 739
- Site Internet	16 000				16 000
- Logiciels	680 544	70 387	331 598	264 903	817 627
- Autres Immobilisations Incorporelles	350 615		158 347	14 850	494 112
Amort. Immobilisations corporelles	5 349 445	969	1 606 548	385 180	6 571 781
- Constructions	17 645		191		17 836
- Agencements	3 015 850		1 042 763	280 908	3 777 706
- Matériel de transport	47 190				47 190
- Matériel de bur. et infor. & Mobilier	2 268 759	969	563 594	104 273	2 729 049
Total des Amortissements	6 396 604	71 356	2 096 493	664 933	7 899 520

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 69 053 940 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	786 352	109 949	676 403
- Créances rattachées à des participations	103 933	103 933	
- Prêts	246 313	6 016	240 297
- Autres	436 106		436 106
Créances de l'actif circulant	68 267 588	68 267 588	
- Créances Clients et Comptes rattachés	55 453 556	55 453 556	
- Autres	10 932 628	10 932 628	
- Capital souscrit - appelé, non versé			
- Charges constatées d'avance	1 881 404	1 881 404	
Total des Créances	69 053 940	68 377 537	676 403
- Prêts accordés en cours d'exercice	5 700		
- Prêts récupérés en cours d'exercice	154 675		
- Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Produits à recevoir	Montant
Fae - clients	9 997 870
Fae - groupe	2 382 017
Aar - groupe	34 619
Aar - fournisseurs	88 196
Indemnités IJSS à regulariser	118 035
Indemnités IJ prévoyance à regulariser	89 435
Autres - personnel produits à recevoir	28 024
Etat - CICE	1 050 033
Par - Divers	17 237
Intérêts courus	2 284
Total des Produits à Recevoir	13 807 750

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 297 184 Euro décomposé en 143 574 titres d'une valeur nominale de 16 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
- Titres composant le capital social au début de l'exercice	143 574	16
- Titres émis pendant l'exercice		
- Titres remboursés pendant l'exercice		
- Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	143 574	16

Variation des capitaux propres

- Capitaux propres à l'ouverture	27 080 785
- Dividendes distribués	1 119 877
- Résultat de l'exercice	2 942 315
- Capitaux propres à la clôture	28 903 223

Provisions

Tableau des provisions

	A Nouveau	Apports - R2G 28/09/2018	Dotations	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Fin d'exercice
Provisions réglementées	8 089					8 089
- Amortissements dérogatoires	8 089					8 089
Provisions pour risques et charges	4 016 751	6 279	575 309	721 416	595 380	3 281 543
- Risques et Charges	1 331 349		402 371	499 937	255 157	978 626
- Retraite	2 614 279	6 279	150 709	150 356	340 223	2 280 688
- Pertes de change	71 123		22 229	71 123	NA	22 229
Autres provisions pour dépréciation	3 840 979	12 041	1 725 903	648 258	856 719	4 073 946
- Immobilisations financières	0		12 073			12 073
- Comptes clients	3 840 979	12 041	1 713 830	648 258	856 719	4 061 873
- Autres	0					0
Total des Provisions	7 865 819	18 320	2 301 212	1 369 674	1 452 099	7 363 578

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 94 628 832 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
- Emprunts obligataires convertibles (*)				
- Autres emprunts obligataires (*)				
- Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	443 207	443 207		
- à plus de 1 an à l'origine	15 028 154	3 872 249	10 638 633	517 272
- Emprunts et dettes financières divers (*)	377 246	357 355	19 891	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 663 695	13 431 669	5 188 340	3 043 686
- Dettes fiscales et sociales	25 163 199	25 163 199		
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 077 070	1 077 070		
- Autres dettes (**)	22 436 996	22 436 996		
- Produits constatés d'avance	8 439 265	8 439 265		
Total des Dettes	94 628 832	75 221 010	15 846 864	3 560 958
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :	3 300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :	3 945 808			
(**) Dont envers Groupe et associés :	13 783 893			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
- Emprunts obligataires convertibles			
- Autres emprunts obligataires			
- Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	321 429	1 500 000	1 500 000
- Emprunts et dettes divers			
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
- Dettes fiscales et sociales			
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
- Autres dettes			
Total des Sûretés	321 429	1 500 000	1 500 000

Notes sur le bilan

Charges à payer	Montant
Aae Clients	51 263
Aae Groupe	301 555
FNP Groupe	739 840
FNP Fournisseurs	10 871 974
Etat - Taxe à payer	384 116
Formation continue	425 075
Taxe d'apprentissage	275 871
Effort construction	432 515
Taxe handicapés	186 080
Participation	326 086
Charges sociale à payer	26 860
Charges sociales sur provisions	2 730 185
Provisions personnel charges à payer	2 544 960
Provisions personnel charges à payer RTT	440 706
Provisions personnel charges à payer CP	2 830 959
Intérêts courus	42 304
Intérêts sur participation	6 842
Note de frais	1 895
Total des Charges à Payer	22 619 086

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance	Montant
- Charges constatées d'avance	1 881 404
Total des Charges Constatées d'Avance	1 881 404

Produits constatés d'avance	Montant
- Produits constatés d'avance	8 439 264
Total des Produits Constatés d'Avance	8 439 264

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Export - UE DOM TOM	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	145 066 225	7 983 169	153 049 394
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	4 287 447	471 426	4 758 873
TOTAL	149 353 672	8 454 595	157 808 267

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraires de certification des comptes : 50 696 Euro

Honoraires des autres services : 0 Euro

Résultat financier

	30/09/2018	30/09/2017
Produits financiers de participation	328 324	202 794
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	12 108	17 076
Autres intérêts et produits assimilés	20 024	9 692
Reprises sur provisions et transferts de charge	71 123	27 188
Différences positives de change	29 618	20 155
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	2 246	379
Total des produits financiers	463 443	277 284
Dotations financières aux amortissements et provisions	34 303	71 123
Intérêts et charges assimilés	298 203	286 309
Différences négatives de change	81 974	28 465
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	414 480	385 898
Résultat financier	48 963	-108 614

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transf. de charges d'exploitation	852	
79101000 - Transf. charges de personnel	73 592	
79101100 - Avantage en nature et réintégration	9 524	
79102000 - Transf. de charge rbt assurance	425 852	
79102100 - Remb. assurances serv généraux	10 196	
79150100 - Refact. formation france	173 983	
79150200 - Refact. frais personnel	96 256	
79150300 - Refact frais deplacement	47 673	
79150400 - Refact. locaux	1 075 348	
79150500 - Refact. informatique	266 409	
79150600 - Refact. fournitures & affranchisst	2 779	
79150700 - Refact. communication	79 300	
79150900 - Refact. cotisations	413 252	
79151200 - Refact. prestations administratives	2 315 498	
79151500 - Refact. documentation france	5 235	
79152200 - Refact. prestation export	836 376	
79152700 - Refact. charges locatives	761 252	
79152800 - Refact.cotisations gti dom tom	6 048	
79152900 - Refact. prestations dom tom	24 752	
	6 624 176	
Total	6 624 176	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel****Résultat exceptionnel**

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 210 120	48 797
Produits exceptionnels sur opérations en capital	75 834	3 613 024
Reprises sur provisions et transferts de charge		378 895
Total des produits exceptionnels	2 285 954	4 040 716
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	738 331	776 412
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 681	1 730 396
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	52 637	376 097
Total des charges exceptionnelles	814 649	2 882 906
Résultat exceptionnel	1 471 305	1 157 811

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	13 354	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	724 976	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	23 681	
Amortissements des immobilisations	52 637	
Rentrées sur créances amorties		9 647
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 200 473
Produits des cessions d'éléments d'actif		53 797
Autres produits		22 037
TOTAL	814 649	2 285 954

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices**Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	2 942 315
+ Impôts sur les bénéfices et crédits d'impôt	-109 882
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 832 433
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 832 433

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 674 994	-343 567	2 018 561
+ Résultat exceptionnel	1 471 305	494 837	976 468
- Participations des salariés	313 866		313 866
+ Crédits d'impôt et régularisation d'IS		261 152	261 152
Résultat comptable	2 832 433	-109 882	2 942 315

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 367 111 Euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	
Liés à d'autres éléments	
<i>Organic</i>	183 261
<i>Participation</i>	313 866
<i>Ecart de change latent</i>	22 230
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	519 357
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	173 119
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2002, la société SA GRANT THORNTON est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES, 29 Rue du Pont 92200 NEUILLY SUR SEINE.

La société Grant Thornton & Associés est la tête de groupe d'intégration fiscale.

Le groupe fiscal est composé pour l'exercice 2017/2018 de :

- Grant Thornton & Associés
- Grant Thornton
- Grant Thornton Conseil
- GT Performance
- Grant Thornton Executive
- IGEC
- Grant Thornton Corporate Finance
- Tuillet Audit
- AEG Finances

Selon la convention, le bénéfice d'impôt lié à l'intégration fiscale (correspondant à la différence entre l'impôt payé par le groupe et la somme des impôts individuels) est imputable à la société Grant Thornton & Associés, société tête de groupe. Une économie d'impôt peut être constatée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires.

L'impôt se présente comme suit :

Impôt sur les sociétés du groupe fiscal au titre de l'exercice : 967 265 euros

Intégration fiscale – produit : 81 191 euros

Résultat fiscal de Grant Thornton en l'absence d'intégration fiscale : 464 261 euros

Impôt de Grant Thornton en l'absence d'intégration fiscale : 154 738 euros

Correction d'IS N-1 : 9 063 euros

Crédits d'impôt transmis à la tête de groupe : 1 855 014 euros

Grant Thornton : pas de déficit reportable.

Liste des Filiales et Participation

Nom	Capital - Nombre d'actions	Nombre de titres détenus	Valeur brute des titres Inscrits à l'actif	Provision pour dépréciation	Valeur nette des titres Inscrits à l'actif	% détenu	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires	Dividendes total distribués par les filiales	Date de clôture	Dividendes reçus par GT des filiales
IGEC	46 000 1 000 Actions	994	982 013		982 013	99,40%	1 207 465	141 095			30/09/2018	
CARIB AUDIT CONSEIL	10 000 1 000 Actions	998	266 495		266 495	99,80%	187 560	16 353	187 782		30/09/2018	
TUILLET AUDIT	429 080 21 454 Actions	21 449	4 339 100		4 339 100	99,98%	842 048	291 991	7 989 433	260 237	30/09/2018	260 176
TITRES BP (TUP ADG 2017)	NC	10	170		170		NC	NC	NC	NC	NC	
GPO LIMITED	10 000 MUR 100 Actions	100	256		256	100,00%	309 888	72 154	1 851 543		30/09/2018	
FPO Ltd	3 000 MXN 3 000 Actions	2 999	171 €		171 €	99,97%	360 875 MXN	149 282 MXN	6 921 826 MXN		31/12/2017	
Cabinet Didier Kling & Associés	140 361 3 835 Actions	3 820	2 436 970		2 436 970	99,61%	2 171 542	138 447	3 468 662		30/09/2018	
Grant Thornton E.U. Services	225 000 100 000 Actions	10 000	1 111		1 111	10,00%	NC	NC	NC	NC	NC	
SCI DUTILLEUL	1 769 500 86 475 Actions	10 000	200 000		200 000	11,56%	2 783 160	241 130	662 032		31/12/2017	
SCI FLANDRES - ARTOIS	380 665 2 497 Actions	400	60 980		60 980	16,02%	385 982	31 324	72 227		31/12/2017	
BLENDEKA SAINT- OMER	1 400 000 14 000 Actions	3 000	300 000		300 000	21,43%	1 200 107	45 235	237 803		31/12/2017	
SCI ORLEANS CENTRE	1 000 000 10 000 Actions	1 500	10 500		10 500	15,00%	1 036 353	39 855	163 488		31/12/2017	
SCI DECHY FLANDRES	500 000 50 000 Actions	5 000	50 000		50 000	10,00%	511 449	11 136	59 760		31/12/2017	
SOPROLIB (TUP PMEA 2011)	NC	NC	46		46	NC	NC	NC	NC	NC	NC	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 1295 personnes dont 36 apprentis et 7 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	747	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	548	
Ouvriers		
Total	1 295	

Compte Personnel de Formation

Le compte personnel de formation

Depuis le 1er janvier 2015, le droit individuel à la formation (DIF) a disparu pour être remplacé par le CPF ; les heures DIF acquises et non utilisées au 31/12/2014 peuvent l'être pendant les 6 années suivantes, dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).

Les grands principes du CPF sont les suivants :

- Il s'agit d'un droit universel d'évolution professionnelle attaché à la personne tout au long de sa vie active et jusqu'à la retraite.
- Il est alimenté à raison de 24 heures par an (si temps complet) jusqu'à l'acquisition de 120 heures, puis de 12 heures par an, dans la limite d'un plafond total de 150 heures.
- Il convient de noter que toutes les formations ne seront pas possibles dans ce cadre. Les formations éligibles au CPF doivent être qualifiantes et donner lieu à une certification professionnelle ou à une qualification reconnue. Leur liste peut être consultée sur www.moncompteformation.gouv.fr ; les formations permettant d'acquérir le « Socle de connaissances et de compétences » et l'accompagnement à la VAE sont également éligibles au CPF.

Informations sur les dirigeants**Rémunérations allouées aux membres des organes de direction**

Cette information n'est pas communiquée car cela conduirait à indiquer les rémunérations individuelles.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GRANT THORNTON ET ASSOCIES

Forme : SAS

SIREN : 440 726 289

Au capital de : 25 530 650 Euro

Adresse du siège social :

29 rue du Pont

92 200 Neuilly sur Seine

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
<i>Cautions bancaires</i>	2 319 464
Avals et cautions	2 319 464
Engagements en matière de retraite	3 471 591
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Location longue durée matériel informatique et bureautique</i>	1 236 501
<i>Nantissement Fonds de Commerce</i>	1 500 000
Autres engagements donnés	2 736 501
Total	8 527 556
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	100 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	1 500 000

Engagements reçus

	Montant en Euro
Plafonds des découverts autorisés	
<i>Dépôts et cautionnements</i>	76 902
Avals et cautions	76 902
Autres engagements reçus	
Total	76 902
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

GRANT THORNTON
Société Anonyme à conseil d'administration
d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Au capital de 2 297 184 €
Dont le siège social est 29 rue du Pont 92200 Neuilly sur Seine
632 013 843 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MARS 2019
Résolution d'affectation du résultat

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 942 315,29 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **2 942 315,29 €**

.A titre de dividendes aux actionnaires *1 005 018,00 €*

Soit un dividende de 7 € par action

Le solde, au poste autre réserves *1 937 297,29 €*

[...]

Cette résolution a été adoptée.

Certifiée conforme

Daniel Kurkdjian
Président Directeur Général

